

Au Grand Conseil du canton de Vaud



Grand Conseil - Secrétariat général  
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 16 JUIN 2009

Scanné le 17 JUIN 2009

09-107-26

### Interpellation :

## **Signalisation des régions touristiques – Signalisation du Lavaux; sait-on exactement qui fait quoi et qui va payer quoi ?**

### Développement :

Lorsqu'on visite en train ou en voiture la Suisse ou l'Europe toutes les régions touristiques sont clairement signalées par de grands panneaux qui invitent les touristes à venir découvrir la région.

Dans notre canton, lassé d'attente la Berne fédérale et le canton de Vaud, le Lavaux a décidé de réaliser sa propre signalisation. Alors que cette région, plus précisément son vignoble, est classé depuis plus de deux ans sur la listes des sites protégés de l'Unesco, cette région ne voit toujours pas poindre la moindre signalisation touristique.

Rien ne semble précipité les choses pas même son inscription au patrimoine mondial. A notre connaissance un projet cantonal d'harmonisation des panneaux touristiques est pourtant en cours d'élaboration.

A l'approche de la saison touristique qui va s'ouvrir les communes du Lavaux laissent paraître une nervosité pour le moins compréhensible, allant même jusqu'à entrevoir la possibilité de créer une signalisation propre à la région. Selon toute vraisemblance la région du Lavaux devra se passer une année de plus d'une signalisation à la hauteur de son statut actuel.

Aujourd'hui devant les manquements constatés, il semble que le canton prend pour excuse l'ambition affichée d'imposer le modèle de signalisation vaudoise à l'échelle de la Suisse. A noter par ailleurs que l'Office du tourisme vaudois menait en parallèle un projet de signalisation unifiée qui devait permettre de valoriser notre canton avant l'Euro 2008...

Il paraît évident qu'il y a beaucoup d'acteurs dans ce dossier, plusieurs projets en parallèle, mais aucune réalisation effective dans le terrain qui signifierait aujourd'hui la région du Lavaux pourtant inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Dans le développement de l'interpellation, nous citons l'exemple de la région du Lavaux, mais nous souhaitons étendre les questions suivantes à l'ensemble des régions touristiques du canton de Vaud.

Questions au Conseil d'Etat :

1. Quelle est réellement la situation dans la gestion de ce dossier ?
2. Qui porte la responsabilité de la démarche, tant au niveau de la réglementation, que de la conception graphique, de l'implantation et de l'entretien d'une telle signalisation ?
3. Comme plusieurs partenaires semblent directement concernés par la démarche, qui coordonne la démarche et dans quel délai une nouvelle signalisation touristique verra-t-elle le jour ?
4. Qui supporte le financement d'une nouvelle signalisation des régions touristiques du canton ?

Oron-la-Ville, le 16 juin 2009

**Philippe Modoux,**  
Député

*P. Modoux*

*Ne souhaite pas développer*